En France, les actes antisémites en forte hausse entre janvier et septembre 2018

26 Novembre 2018

Le Service de protection de la communauté juive a publié en novembre 2018 un communiqué sur "L'antisémitisme en France de janvier à septembre 2018". Sur cette période, les "actes antisémites" (actions et menaces) ayant donné lieu à un dépôt de plainte ont augmenté de 69 % comparativement à la même période en 2017. Le chiffre est passé de 228 à 386. Parmi eux, en mars 2018 à Paris, l'assassinat de Mireille Knoll, rescapée de la Shoah.

Le <u>SPCJ</u> veille à la protection des lieux communautaires juifs et recense, en lien avec le ministère de l'Intérieur, les actions et menaces antisémites ayant fait l'objet d'un dépôt de plainte ou de main courante. La Fondation pour la Mémoire de la Shoah soutient l'action du SPCJ.

Communiqué du SPCJ

- Le nombre total d'"actes antisémites" (actions + menaces) ayant donné lieu à un dépôt de plainte est en hausse de 69% sur la période. Il est passé de 228 à 386 comparativement à la même période en 2017.
- Le nombre d'actions antisémites (attentat ou tentative, homicide ou tentative, violence, incendie ou tentative, dégradation ou vandalisme) ayant donné lieu à un dépôt de plainte est en hausse de 71% sur la période. Il est passé de 73 à 125 comparativement à la même période en 2017.

Sur les 9 premiers mois de l'année, une action antisémite est commise « un jour sur deux » en moyenne. Rappelons qu'en 2017, les Français juifs qui représentent moins de 1% de la population subissaient 33% des actes racistes. Les adultes et les enfants qui la composent affrontent un quotidien oppressant et continu.

En mars 2018, 11 mois après le massacre de **Sarah Halimi**, une grand-mère juive est sauvagement assassinée chez elle. **Mireille Knoll** avait échappé enfant à la rafle du Vél' d'Hiv'.

• Le nombre de menaces antisémites (propos / geste menaçant ou démonstration injurieuse, tract / courrier, inscription) ayant donné lieu à un dépôt de plainte est en hausse de 68% sur la période. Il est passé de 155 à 261 comparativement à la même période en 2017.

Précisons que plusieurs facteurs viennent encore majorer ces chiffres déjà dramatiques :

- La comptabilisation des menaces n'inclut que quelques faits relevés sur Internet mais pas la pleine activité antisémite sur Internet. Or, la majeure partie des discours et propagandes antisémites a migré vers Internet ces dernières années.

- Le curseur de l'antisémitisme en France est allé tellement loin, jusqu'au terrorisme, assassinant même des enfants, des vieilles dames, que les témoins ou victimes de « l'antisémitisme du quotidien » manifestent une sorte de résignation et d'habituation. Ils ne déposent plus plainte pour des faits considérés comme « mineurs » comparativement aux violences physiques antisémites. Or leur gravité et leurs conséquences désastreuses restent entières.
- De nombreuses victimes d'actes antisémites disent ne pas porter plainte par peur de représailles.
- De nombreuses victimes d'actes antisémites sont peu confiantes sur l'aboutissement d'une enquête et sur l'issue d'une procédure pénale.

La mesure des menaces antisémites est ainsi bien inférieure à la réalité.

- L'antisionisme et la haine d'Israël prolifèrent de façon décomplexée, voire admise. Ils oeuvrent comme des paravents masquant, voire légitimant l'antisémitisme.
- Rappelons que l'opération Sentinelle, engagée en France dès janvier 2015, avait contribué activement et rapidement à une baisse conséquente en 2016 des actes antisémites (-58% comparativement à 2015).

Depuis la levée du dispositif statique, les actions antisémites ont marqué une forte hausse.

La mise en place d'un dispositif de prévention et de protection dédié à la communauté juive semble donc urgente.